

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION N°CP2022- 11/4/17 DOSSIER N°5433	POLE UNIVERSITAIRE DE GUERET - SUBVENTIONS 2022
--	--

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Marie-France GALBRUN, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Marie-Thérèse VIALLE, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Renée NICOUX
Marie-Christine BUNLON à Laurent DAULNY
Patrice FILLOUX à Jean-Luc LEGER
Patrice MORANCAIS à Laurence CHEVREUX
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Isabelle PENICAUD à Eric BODEAU
Armelle MARTIN à Marie-France GALBRUN

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Développement/Direction de l'Éducation*

RAPPORTEUR : M. Laurent DAULNY
en l'absence de Mme Marie-Christine BUNLON

OBJET : POLE UNIVERSITAIRE DE GUERET - SUBVENTIONS 2022



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
Vu la convention de mise à disposition du Campus Universitaire de Guéret signée le 9 septembre 2020 entre l'Université de Limoges et le Département, Vu la convention de partenariat relative à l'implantation d'un département d'IUT Carrières Sociales sur le Campus Universitaire de Guéret signée le 9 septembre 2020.
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2022-11/4/17 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

Publié sur le site www.creuse.fr le 28 novembre 2022

VU l'avis de la Commission CP - Vie collégienne, étudiante et Sports,

Envoyé en préfecture le 25/11/2022

Reçu en préfecture le 25/11/2022

Publié le

SLOW

ID : 023-222309627-20221121-CP2022334-DE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- décide d'attribuer à l'Université de Limoges les subventions suivantes :

- 60 000 € pour accompagner la mise à disposition du Campus de Guéret,
- 15 000 € pour le fonctionnement de la formation DUT Carrières Sociales sur le Pôle Universitaire de Guéret,

- autorise Mme la Présidente à signer tous les documents utiles à la mise en œuvre de cette décision,

- dit que les sommes nécessaires seront imputées au Chapitre 9323 – Articles 65738 et 6573824 du budget départemental.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET